

Les habitants acteurs du changement

Le quartier Sud de Pierrefitte compte 9 000 habitants environ et peu d'associations. En 1995, une relative mésentente séparait les différentes cités et les zones pavillonnaires qui le composent. Dans ce contexte, la création du centre social et culturel Ambroise Croizat par la municipalité a répondu à un besoin de structures de proximité et à la demande des habitants d'apaiser les tensions. Pour être ouvert à tous, ce nouvel équipement a dû veiller à ne pas être identifié comme la structure de telle communauté, de telle cité, des jeunes ou des plus âgés, des femmes ou des hommes, etc. Il semble aujourd'hui que la fréquentation et les résultats de l'atelier d'aide à la recherche d'emploi, ainsi que la réussite du projet de football en salle porté par une quarantaine de jeunes aient beaucoup contribué à faire accepter le centre social comme un équipement destiné à l'ensemble des habitants.

L'un des objectifs généraux du centre social est de permettre aux habitants d'être des acteurs du développement du quartier. Il s'agit d'aider les habitants à prendre conscience de leurs droits et à s'en saisir : le droit d'avoir des initiatives, le droit de parole et le droit d'action.

L'implication et la participation des habitants du quartier apparaissent comme un souci récurrent dans le fonctionnement du centre social. L'équipe de cette structure est donc partie des demandes qu'elle avait identifiées sur le quartier. En l'occurrence, la demande adressée au centre social ne correspond pas vraiment à une demande d'activités de telle ou telle sorte, à l'exception de quelques ateliers spécifiques : la couture, les échanges de savoirs et l'atelier d'aide à la recherche d'emploi.

Elle porte plutôt sur la possibilité de se retrouver entre habitants, de discuter et de monter des projets (organisation de fêtes, par exemple).

Cet objectif suppose que le centre adopte une posture particulière. Aider à l'émergence de projets consiste à rebondir avec les personnes à partir d'une idée évoquée au cours d'une discussion. Évidemment, cela demande du temps, mais nécessite aussi de la part des professionnels de reconnaître que les habitants ont des compétences propres, pour être en mesure de s'appuyer sur les talents des uns et des autres. L'écoute constitue alors un élément essentiel de la professionnalité.

À Pierrefitte, un Fonds en faveur des initiatives des habitants (FIL) existait jusqu'en 1995. Aujourd'hui, le centre social Ambroise Croizat reçoit des financements sur les démarches de soutien à l'initiative ; ainsi, le fonds est intégré à son budget global. Il n'existe donc pas de dispositif « fonds de participation » en tant que tel, il n'y a pas non plus de commission d'attribution formelle.

En fait, le centre social organise des réunions avec les habitants du quartier, une fois par mois ou davantage si des demandes particulières sont exprimées. Il prévient par courrier l'ensemble des habitants avec qui il a déjà eu un contact. Ces réunions sont cependant ouvertes à tous et chacun peut y inviter ses amis, ses voisins, etc. Elles rassemblent généralement une vingtaine de personnes. Lors de ces réunions, ceux qui le souhaitent présentent leurs idées ou leurs projets, puis les débats s'engagent dans l'assemblée sur leur opportunité, leur mise en œuvre ou leurs limites... Quand il y a un financement à attribuer, c'est toujours cette assemblée informelle qui prend la décision.

Les sommes en question sont en général très modestes : il s'agit d'acheter des bulbes de fleurs pour replanter un carré de terre dans une cité, de faire des affiches ou des prospectus, etc.

Le centre social ne joue alors qu'un rôle de référent. Il doit accompagner, fournir des éléments de méthode, amener la personne qui expose son projet à prendre en compte les éventuelles difficultés puis l'aider à lever les freins au fur et à mesure qu'ils apparaissent. Mais son rôle consiste surtout à provoquer cet espace de débat et d'échange, en considérant que chacun, habitant ou professionnel, détient une partie de la solution. Ce sont donc les habitants qui conseillent la personne et mobilisent leurs connaissances pour, au besoin, l'orienter vers des institutions susceptibles de financer son projet. Le fait que ces échanges aient lieu et que des réponses puissent être données par des habitants contribue aussi à recréer du lien sur le quartier et permet

parfois d'aborder des problèmes structurels du quartier.

Après cinq ans de fonctionnement, des habitudes se sont instituées et les habitants qui fréquentent le centre social n'hésitent plus aujourd'hui à prendre la parole. Mais il s'agit à présent de toucher davantage d'habitants, y compris les plus isolés. Le centre a pour cela adopté une approche individuelle. Il fait notamment du porte-à-porte dans le quartier, pour prendre contact, présenter les actions en cours et son fonctionnement, et projette de développer cette action aux secteurs pavillonnaires.

Un autre chantier doit également être ouvert. En effet, cet équipement s'adresse aux habitants du quartier et, le plus souvent, les projets ne concernent que le quartier. Maintenant que les tensions ont diminué et que le centre social a tenu son pari, celui-ci s'interroge sur les moyens de rattacher le quartier à la ville.

Centre social et culturel Ambroise Croizat
rue Nungesser-et-Coli
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Tél. 01 48 23 40 43
Fax 01 42 35 59 64

Mots clés (indexation DPH) : DÉMOCRATIE, RELATION DÉMOCRATIE CHANGEMENT SOCIAL, PARTICIPATION DES HABITANTS, ORGANISATION DE QUARTIER, EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE, FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS, ACCOMPAGNEMENT DE PROJET, PROJET D'HABITANTS.

Fiche réalisée le 04/07/2001
